



Ce document est un exemple de fiche de poste, pour aider les équipes de PASS à cadrer les missions de chaque profil. Chaque équipe peut l'adapter en fonction du contexte d'activité.

### Assistant(e) social(e) éducatif(ve) dans une permanence d'accès aux soins de santé

#### Fiche de poste

##### Objet du poste

Assistant(e) social(e) éducatif(ve) de la permanence d'accès aux soins de santé (PASS)

##### Rattachement hiérarchique

*A voir selon l'établissement*

- Unité fonctionnelle
- Pôle de rattachement
- Supérieur hiérarchique
- Responsable fonctionnel

##### Qualification et connaissances / compétences

- **Connaissances :**
  - Connaissance du milieu hospitalier (une expérience est souhaitable)
  - Capacité à entretenir une veille législative et administrative permanence (droit en évolution permanente)
  - La maîtrise d'une langue étrangère peut être un plus (selon besoin et ressources hospitalières)
- **Compétences :**
  - Très bonne maîtrise de la relation d'aide psycho-sociale
  - Adaptabilité aux spécificités du (des) public(s) en précarité (expérience et/ou formation recommandée auprès de ce(s) public(s))
  - Capacités de médiation, d'interface, d'accompagnement
  - Sens du relationnel / du travail en équipe / travail pluri-professionnel
  - Maîtrise des outils informatiques nécessaires à la saisie des données et aux rédactions de CR, écrits professionnels, du rapport d'activité

##### Projet stratégique

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS), situées dans les établissements de santé, ont été créées en 1998 suite à la loi relative à la lutte contre les exclusions pour permettre aux personnes en situation de précarité d'avoir un accès facilité à des droits et à la santé.

- Accompagner les personnes en situation de rupture de droits et de soins
- Réduire les inégalités d'accès à la santé et les renoncements aux soins
- Permettre un retour de ces personnes vers le droit commun

Les consultations dans le cadre de la PASS constituent une des portes d'entrée pour un accompagnement vers les soins des publics précaires. Ses interventions permettront des actions de prévention et de promotion de la santé de la personne en situation de précarité.

Le public des PASS est un public en situation de précarité qui peut cumuler différentes vulnérabilités qui doivent être prises en compte dans l'accompagnement : pas de connaissance du système de santé, défaut d'hébergement ou conditions d'hébergement instables, besoins fondamentaux peu ou non satisfaits, difficulté de se repérer dans le temps et dans l'espace, isolement social, familial, non perception du besoin de soins, renoncement, personne non francophone, représentations culturelles différentes...

## **Missions**

*A voir selon la dimension de la PASS, le projet de service de la PASS, le fonctionnement de la PASS, l'établissement.*

- Rôle de premier accueil et d'évaluation sociale de la situation de la personne.
- Prise en charge du patient avec un axe prioritaire porté sur l'accès aux droits de santé (Vérification / Ouverture des droits) et l'accès aux soins.
- En concertation avec le médecin et après une première consultation médicale, élaboration avec le médecin (et/ou l'infirmière) d'un parcours de soin adapté au patient :
  - Orientation vers des soins dans le droit commun, vers le plateau technique et les consultations spécialisées de l'hôpital.
  - Coordination sociale en interne de l'hôpital et en externe avec les partenaires sanitaires et sociaux afin d'harmoniser les interventions autour du patient.
- Participation aux réunions d'équipe pluri professionnelles (médecin, IDE, autres...) pour évoquer les prises en charge médico-sociales les plus favorables pour le patient :
  - Participation/ organisation de points sur situations complexes
  - Organisation du service ou participation à son organisation en fonction de la composition de l'équipe et en lien avec les référents institutionnels
  - Mise à jour des protocoles selon évolution des besoins et des publics
- Saisie des actes professionnels dans le cadre du recueil de l'activité PASS et autres recueils si nécessaire.
- Rédaction du rapport d'activité avec le médecin référent(e) et avec le soutien du (des) référent(s)(es) institutionnel(s)(les).
- Participation à la mise en place des procédures et protocoles en interne et des conventions partenariales en externe.
- Participation à l'organisation d'un Copil PASS annuel (en soutien de la direction et avec le reste de l'équipe).
- Développement et entretien du réseau partenarial (ci-dessous) : information, sensibilisation aux problématiques liées à la précarité et certains facteurs de vulnérabilité.
- Sensibilisation des professionnels hospitaliers et participation à la formation des étudiants en santé et du social sur les questions de santé /précarité
- Participation à des colloques et publications.

## **Environnement partenarial**

*Selon établissement / territoire*

- Relations internes :
  - Bureau des entrées/facturation/services financiers
  - Pharmacie hospitalière
  - Urgences
  - Service social hospitalier
  - Services de soins/plateau technique
  - Référent institutionnel et responsable du Pôle
- Relations externes :
  - CPAM

- Travailleurs sociaux de la ville et du département, CCAS
- Partenaires associatifs/caritatifs (Médecins du Monde, Croix Rouge, Secours Catholique, Secours Populaire, Restos du cœur, Emmaüs, Accueils de jour, CHRS etc.)
- Autres PASS du territoire
- Autres offres de soins (médecine de ville, psychiatrie, dispositifs médico-sociaux, etc.)
- DDCS
- Préfecture
- ARS (référents départementaux, coordinatrices régionales)
- Pharmacies de ville
- Organismes d'interprétariat / traducteurs
- Coordinatrices régionales des PASS

### Qualités requises

- Responsabilité, Rigueur, réactivité et autonomie
- Résistance au stress / Capacité de prise de recul
- Dynamisme, empathie et résilience